

Date : 29 mars 2022 Heure de début : 18h00

Le président excuse les absences de Mmes Rynois, Zanazzo et Legrais (parents). Il excuse Mme Lhuillier également empêchée (DDEN)

Suivi des actions pédagogiques

Action « écrans » :

Les élèves infirmières de Fleyriat ont construit une action de prévention le 15 mars auprès des élèves des trois grandes classes. Cette action s'inscrit dans leur cursus de formation. Les élèves ont été amenés à interroger leur utilisation des écrans et sensibilisés aux risques liés à l'abus de ces usages. Parents et enseignants ont apprécié cette initiative qui correspond à une préoccupation déjà ancienne (2019)

Actions AGEK Natura 2000 « biodiversité du Revermont »

Très bons retours de la sortie raquette du 4 février organisée par l'AGEK (classes 06/07)
L'école a pu bénéficier d'une gratuité pour une sortie à Drom le 20 juin. Le Sou financera les transports et le reste de la sortie pour les classes 06 et 07.

Action comcom :

« Santé alimentation et environnement » (animation cantine)

L'équipe de maternelle envisageait depuis plusieurs mois d'aménager un jardin pédagogique. L'action financée par le comcom a été une opportunité pour mettre en œuvre ce projet qui donnera lieu à une journée spéciale : animation cantine (fromage de chèvres) et ouverture aux parents le vendredi 17 juin. Deux animations sont prévues pour les élèves de maternelle avec l'AFFOG01 : Plantes sauvages et Vie du fruit. A suivre sur le site de l'école (google taper « école de Neuville sur Ain »)

Sur un Air de famille : action organisée à Neuville le 11 juin, cette année sur un thème qui tombe à pic « les traces du potager ».

Sortie écosphère le 20 mai : Visite du site de Pont Rompu et remise de livrets aux élèves « sur la piste de l'œdicnème criard » pour les classes 06 et 07

Action CCAS :

Après le succès des cartes de vœux, lancement de l'activité « jeux de sociétés » avec nos anciens (classes 04, 05, 06 et 07 et liaison par Nicole Millet)

Education civique :

Participation aux élections du prix littéraire de jeunesse des « Incorruptibles » pour toutes les classes.

Déplacement programmé pour les classes 04, 05, 06 et 07 au musée des Vieux Clous à Thol en lien avec la Bibliothèque.

Classes 04 et 05 : sortie Ecomusée Pays de Bresse.

Action mairie :

La mairie financera le transport des élèves de CM2 le 24 mai pour une visite du collège.

Projet d'école :

L'ancien projet a été rédigé en 2016. La réécriture prévue en 2020 a été bousculée par la pandémie. Le chantier est lancé en 2022. La première partie (diagnostic et définition des priorités) est terminée (voir annexe). Les actions seront précisées au conseil d'école de juin, et le document final sera présenté au premier conseil d'école de novembre 2022. L'équipe remercie Emilie LAGRUT, conseillère pédagogique, pour son aide au diagnostic.

Situation sanitaire :

La trêve actuelle permet de revoir des sourires et de reprendre enfin une vie normale. Nous ne sommes pas encore débarrassés du virus mais la doctrine s'est assouplie : chacun est invité à se responsabiliser. Par exemple l'école n'a plus à contrôler que le test à J+2 en cas de contact a été réalisé. Cette confiance permet de reprendre une vie aussi normale que possible et nous invite à « vivre avec » le covid, en pariant sur l'immunité collective.

Point réglementaire

Gestion des conflits:

M Cornaton informe le conseil que plusieurs parents lui ont fait état de difficultés à échanger avec l'école pour le règlement de conflits (entre enfant ou adultes). Il propose la médiation des parents élus en cas de difficulté (Mme Guepratte et M Cornaton sont partants pour servir d'intermédiaires). Le directeur remercie les parents pour cette proposition et reconnaît humblement ne pas y avoir pensé. Les enseignants sont bien évidemment disponibles pour rencontrer les parents et les invitent à prendre rendez-vous lorsque la situation demande de prendre du temps.

Le directeur rappelle les quelques textes en vigueur, notamment le règlement départemental type : Il ne peut y avoir à l'école de sanction qu'éducative, c'est la raison pour laquelle des systèmes de sanction/réparation sont élaborés en classe. Les élèves acceptent volontiers leurs punitions lorsque les règles sont connues à l'avance. Les soucis sont davantage le fruit de situations déjà réglées mais mal rapportées à la maison...et parfois colportées sans vérification...

Mairie suivi des actions en cours

- Stores classe 04 : rencontre avec le technicien lundi 4 avril
- Store classe 01 : levée de la condamnation (store opérationnel)
- Patères neuves livrées : il ne reste plus qu'à les poser.
- PC portables pour les deux classes de maternelle : ils sont votés au budget 2022 !
- Toilettes : examen du projet de réfection des WC (cycle 3)

Gestion du bruit à la cantine :

La commission cantine s'est rendue sur place (voir article sur le site). L'achat d'assiettes silencieuses est un gros progrès même si la salle reste sonore dans sa configuration actuelle. Les personnels font preuve d'un grand professionnalisme. La commission a constaté combien la tâche est éprouvante. Hommage du conseil d'école. La commission propose l'achat de couverts silencieux (c'est prévu).

Coté enseignants un atelier « *sensibilisation au bruit* » est mis en place pour les élèves des grandes classes. Amélie Riche (service civique en poste à l'école) sera chargée de la coordination afin de toucher le plus grand nombre d'élèves (kit bruit fourni par l'INSPE de Bourg en Bresse)

Mme LIS suggère que des adultes mangent à table avec les enfants. Mme Oechsel (maitresse de petite section) confirme l'utilité pour les enfants d'avoir un adulte à table avec eux ; elle l'a expérimenté récemment. Hélas l'effectif et la lourdeur des tâches matérielles ne permettent pas d'assurer une telle présence éducative. D'où l'idée de solliciter le CCAS avec des bénévoles ayant l'habitude des enfants.

M Cevasco présente un permis à point qui est en place à la cantine de Druillat. Ce système ne fait pas l'unanimité, mais il a le mérite d'exister et il fonctionne...

Mme Fanget (adjointe à l'éducation) rencontre une ergothérapeute prochainement pour un diagnostic des postes de travail. Cette étude donnera sans doute de nouvelles pistes intéressantes.

Le directeur salue le travail de la commission créée il y a deux ans. La solution sera nécessairement dans un bouquet d'astuces de tous ordres. On s'en approche.

Projet cour : l'architecte a réalisé un plan de mise aux normes de la cour (personnes à mobilité réduite) Les enseignants regrettent que la surface de jeu soit très diminuée. Mme Fanget demandera à l'architecte de rencontrer l'équipe enseignante et les parents pour partager autant que possible les décisions (qui sont souvent contraintes par la réglementation)

Partenariats

Sou des écoles : action galette les 21/22 mai : appel à volontaires

Le conseil remercie le Sou pour les financements, surtout cette année où les projets se multiplient avec l'allègement des mesures sanitaires.

Action Téléthon du 3 décembre : le directeur demande un rapide bilan de cette action qui était une nouveauté et avait suscité des craintes lors du conseil de novembre. Cette soirée a été un grand succès : Pompiers et Sou des Ecoles ont bien fonctionné. Il est donc prévu de renouveler le partenariat l'an prochain. Le directeur remercie Mme Thoinon pour le pilotage de cette opération. Il salue la qualité du bulletin municipal qui fait une large place à l'école.